

Fiche de données de sécurité

Préparé: 29-11-2017

Version: 1.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code produit: Ultra-Seal

Nom du produit: -

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Joints pour pneus de voiture.

1.2. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

DSV Road Holding NV

Regional SSC

IZ Puurs 533 - Schoonmansveld 40

BE-2870 Puurs

Phone: + 32 38 08 70 18

Email: info@ultra-seal.eu

Web: www.ultra-seal.eu

Contact et mail:

Flemming Steiness, flemming.steiness@dsv.com

Service responsable:

mediator A/S, Centervej 2, DK - 6000 Kolding. Consultant: LMJ

Numéro d'appel d'urgence

I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP (1272/2008): Acute Tox. 4; H302.

Veuillez vous reporter au rubrique 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

2.2. Éléments d'étiquetage**Mention d'avertissement:**

Attention

Nocif en cas d'ingestion. (H302)

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. (P270)

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. (P301+P312)

Rincer la bouche. (P330)

2.3. Autres dangers

Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication.

Autre:

-

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1./3.2. Substances/Mélanges

Substances	No.-Index	No.-CAS/ CE	Classification-CLP	w/w %	Note
Éthylène-glycol	603-027-00-1	107-21-1 / 203-473-3	Acute Tox. 4; H302	0-30	1

1 = La substance est un solvant organique.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- En cas d'inhalation: Sortir à l'air frais. Placer l'accidenté sous surveillance. Consulter un médecin en cas de malaise.
- En cas d'ingestion: Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter immédiatement un médecin.
- En cas de contact avec la peau: Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise.
- En cas de contact avec les yeux: Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
- Conseils généraux: En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nocif en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Incendie environnant: Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau. Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas directement inflammable. Eviter l'inhalation des vapeurs et fumées – aller à l'air frais. En cas d'incendie, le produit se décompose et des gaz dangereux tels que CO_x peuvent se dégager. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé.

5.3. Conseils aux pompiers

Faire détruire l'eau contaminée qui a servi à éteindre l'incendie. S'il existe un risque d'exposition aux vapeurs et gaz de combustion, un appareil respiratoire isolant doit être porté.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir rubrique 8. Personnel d'intervention d'urgence: le port d'une combinaison de protection répondant à la norme EN 368, type 3, est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser de grandes quantités de résidus concentrés solides ou liquides partir dans les égouts. Se reporter au rubrique 12.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression des déperditions et les absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis transporter ces déperditions dans des récipients à déchets appropriés. Se reporter au rubrique 13 pour les instructions sur l'élimination.

Les pneus qui ont été traités avec le produit peuvent être rincés à l'eau. Le diluant (eau de lavage) peut être jetés dans les égouts publics.

6.4 Référence à d'autres rubriques

-

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se reporter au rubrique 8 pour prendre connaissance des consignes d'utilisation et des mesures individuelles de protection. Le produit doit être utilisé dans des locaux bien ventilés. Aménager un accès à l'eau courante ainsi qu'un accès au rince-oeil.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Doit être stocké dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à l'abri du gel. Ne pas exposer à une source de chaleur (par exemple aux rayons du soleil).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir utilisation rubrique 1.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition UE:

Composants	Paramètres de contrôle (VME)	Paramètres de contrôle (VLCT)	Remarques
Éthylène-glycol	20 ppm – 52 mg/m ³	40 ppm – 104 mg/m ³	-

DNEL/PNEC-valeur:

DNEL – Éthylène-glycol:

Dermal	Long Term	Systemic effects	Workers	106 mg/kg bw/day
Inhalation	Long Term	Local effects	Workers	35 mg/m ³
Dermal	Long Term	Systemic effects	General population	53 mg/kg bw/day
Inhalation	Long Term	Local effects	General population	7 mg/m ³

PNEC – Éthylène-glycol:

Water	Fresh	10 mg/L
Water	Marine	1 mg/L
Water	Intermittent releases	10 mg/L
Soil	-	1.53 mg/kg soil dw

8.2. Contrôles de l'exposition

Donnée non disponible.

Contrôles techniques appropriés

Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux. Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Équipement de protection individuelle:

Protection respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, utiliser un masque respiratoire (SCBA).
Protection des mains:	Conseillé: caoutchouc nitril, caoutchouc néoprène, caoutchouc butyle. Durée de pénétration: inconnu. Changer de gants immédiatement en cas de contamination et se laver les mains avec de l'eau et du savon.
Protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux.
Protection de la peau	Utiliser des vêtements de protection spécifiques.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect:	Visqueux liquide – Multicolore (Bleu, jaunâtre, rouge, vert)
Odeur:	Glycol
Seuil olfactif:	25 ppm
pH:	8,5-9,0
Point de fusion/point de congélation (°C):	-45 – -35
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C):	121-127
Point d'éclair (°C):	-
Taux d'évaporation:	~1,0
Inflammabilité (solide, gaz):	-
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité (vol-%):	-
Pression de vapeur (Pa):	-
Densité de vapeur (mmHg, 20 °C):	<20
Densité relative (eau = 1):	1,08
Solubilité(s):	90 % soluble dans l'eau (20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	-
Température d'auto-inflammabilité (°C):	-
Température de décomposition (°C):	-
Viscosité:	-
Propriétés explosives:	-
Propriétés comburantes:	-

9.2. Autres informations

Température d'inflammation:	-
Liposolubilité:	-

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun connu.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun risque de réaction dangereuse.

10.4. Conditions à éviter

Aucun effet connu.

10.5. Matières incompatibles

Eviter le contact avec des bases fortes, des agents fortement oxydants, des acides forts. Substances d'eau à réaction, l'acide perchlorique et de phosphore (V) sulfure.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Lorsque le produit brûle ou est chauffé, il se décompose et dégage des gaz toxiques tels que CO_x.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Composant	Voie d'exposition	Espèce	Test	Résultat
Éthylène-glycol	Oral	Rat	LD50	7712 mg/kg bw
Éthylène-glycol	Dermal	Mouse	LD50	> 3500 mg/kg bw
Éthylène-glycol	Inhalation	Rat	LC50 / 6h	> 2.5 mg/L air

Inhalation: L'inhalation des vapeurs peut provoquer des irritations des voies respiratoires supérieures. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication.

Ingestion: Nocif en cas d'ingestion.

Contact avec la peau: Peut être légèrement irritant.

Contact avec les yeux: Peut provoquer une irritation de l'oeil.

Effets à long terme:

Une inhalation des vapeurs répétée et de longue durée peut causer des lésions au niveau du système nerveux central.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant	La durée du test	Espèce	Test	Résultat
Éthylène-glycol	96 h	Fish	LC50	72860 mg/L
Éthylène-glycol	48 h	Daphnia	EC50	> 100 mg/L
Éthylène-glycol	96 h	Algae	EC50	6500-13000 mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Le potentiel de dégradation des eaux résiduelles.	Test	Résultat
Éthylène-glycol	Oui	OECD Guideline 301 A	90-100% after 10 days

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Potentiel de bioaccumulation	LogPow	BCF
Éthylène-glycol	Non	-1,36	-

12.4. Mobilité dans le sol

-

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Une évaluation de l'incidence du produit sur l'environnement a été réalisée et conclut que le produit ne présente aucun risque pour l'environnement, l'éthylène glycol étant peu toxique pour les organismes aquatiques et rapidement biodégradable et n'étant pas bioaccumulant.

12.6. Autres effets néfastes

Aucunes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Contactez les autorités locales pour l'élimination des déchets.

Code-EAK

Produit concentré : 16 01 21

Le diluant : 16 01 22

Le diluant (eau de lavage) peut être jetés dans les égouts publics.

Marquage spécifique:

-

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses par route et par mer, conformément à ADR et à IMDG.

14.1 -14.4.

-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

-

Restrictions professionnelles:

-

Autre:

-

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Sans.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire:

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).

Text complet des Phrases-H citées dans les rubriques 2 et 3:

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

Autre:

-

Changements ont été apportés dans les points suivants:

2, 5, 6, 8, 10, 11, 12.

Cette fiche annule et remplace la version:

1.1 (21-09-2017).
